

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 3^e jour du mois d'août de l'an 2020, à 19 h, au Centre le Camillois, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère

Absence : Mme Lucie Cormier, conseillère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 07 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2020-08-137

1.1 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE le point 3.5 « *Vacances de la secrétaire-trésorière adjointe et de l'inspecteur des travaux publics* » soit ajouté à l'ordre du jour.

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « *Varia* » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2020

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Adoption des comptes à payer – Juillet 2020
- 3.2. Journal de facturation – Juillet 2020
- 3.3. Nouveau site de la Municipalité
- 3.4. Dépôt de la lettre de démission d'un conseiller
- 3.5. Vacances de la secrétaire-trésorière adjointe et de l'inspecteur des travaux publics

4. LÉGISLATION – AUCUN SUJET

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6. TRANSPORT ET VOIRIE

- 6.1. TECQ 2014 – 2018 – Versement final
- 6.2. Dépôt de la lettre du Ministère des transports concernant diverses demandes pour la sécurité dans le périmètre urbain

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 7.1. Conseil régionale de l'environnement de l'Estrie – Dépôt du rapport annuel 2019 – 2020 et du plan d'action 2020 – 2023

- 7.2. Nomination d'un membre du conseil au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
- 7.3. Nature Québec – Demande d'appui pour le projet sur les solutions nature pour le climat

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 8.1. Dépôt de la liste des permis émis du mois de juillet 2020
- 8.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Construction d'un garage isolé sur la propriété sise au 274, 13^e et 14^e rang, lot 6 078 376
- 8.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Construction d'un appentis au bâtiment accessoire et d'une remise sur la propriété sise au 27, chemin Pinard, lot 6 078 371
- 8.4. Nomination d'un membre du conseil au Comité consultatif d'urbanisme
- 8.5. Vivre en Ville – Demande d'appui au projet « Oui dans ma cour! »

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1. Centre des Femmes du Val Saint-François – Demande d'appui financier

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

11. CORRESPONDANCE

- 11.1. Copie de la correspondance

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2020-08-138

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Anne Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2020-08-139

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2020 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

***Il est proposé par Anne Marie Merrien
Appuyé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucun citoyen présent.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2020-08-140

3.1 Adoption des comptes à payer – Juillet 2020

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 2 au 30 juillet 2020, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept dollars et soixante cents (**78 397,60 \$**).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Juillet 2020

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

3.3 Nouveau site internet de la Municipalité

Le maire mentionne aux personnes présentes que la Municipalité a refait son site internet et que celui-ci est maintenant en ligne.

2020-08-141

3.4 Dépôt de la lettre de démission d'un conseiller municipal

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil municipal la lettre de démission du conseiller M. Clément Frappier.

Conséquemment, le siège numéro 6 est présentement vacant et il sera comblé par un processus d'élection partielle lorsque l'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19 nous le permettra.

CONSIDÉRANT QUE M. Clément Frappier a été membre du conseil pendant presque trois ans;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaite lui transmettre leur reconnaissance pour le travail fait lors de son mandat;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal remercie M. Clément Frappier pour ses années comme conseiller municipal.

QUE le conseil municipal lui souhaite du succès dans ces projets futurs.

ADOPTÉE

2020-08-142

3.5 Vacances de la secrétaire-trésorière adjointe et de l'inspecteur des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE les employés n'ont jamais arrêté de travailler pendant le confinement relié avec la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont reconnaissants du travail effectué par la secrétaire-trésorière adjointe et l'inspecteur des travaux publics notamment dans la mise en place du camp de jour;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le conseil municipal donne une semaine de vacances supplémentaire à la secrétaire-trésorière adjointe et à l'inspecteur des travaux publics.

QUE le conseil municipal les remercie de leur disponibilité, de leur assiduité et de leur loyauté envers la Municipalité.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION – AUCUN SUJET

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6 TRANSPORT ET VOIRIE

6.1 TECQ 2014 – 2018 – Versement final

Le maire mentionne aux personnes présentes que le versement final de la TECQ 2014 – 2018 a été reçu par la Municipalité au montant de deux cent vingt-neuf mille huit cent soixante-quatre dollars (229 864,00 \$).

6.2 Dépôt de la lettre du Ministère des transports concernant diverses demandes pour la sécurité dans le périmètre urbain

Le maire mentionne aux personnes présentes que le Ministère des transports fera les travaux suivants pour améliorer la sécurité dans le périmètre urbain :

- Passage piétonnier sur la rue Desrivères (route 255) à la hauteur des numéros d'immeuble 75 et 80;
- Zone scolaire sur la rue Desrivères incluant une zone de 30 km/h;
- Émondage des panneaux de signalisation;
- Renforcement de la signalisation d'arrêt à l'intersection des routes 216 et 255 en remplaçant les panneaux qui annoncent l'intersection par des signaux avancés d'arrêts sur toutes les approches de l'intersection;
- Les passages à piétons à l'intersection seront signalisés par des bandes blanches au lieu des couloirs actuels;
- Autorisation d'installer un radar pédagogique;
- Les panneaux de vitesse d'entrée de zone de 50 km/h seront remplacés par des panneaux de plus grandes dimensions;
- Du marquage au sol « 50 km/h » sera ajouté.

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Dépôt du rapport annuel 2019 – 2020 et du plan d'action 2020 - 2023

Le maire dépose le rapport annuel 2019 – 2020 du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie ainsi que le plan d'action 2020 – 2023.

2020-08-143

7.2 Nomination d'un membre du conseil au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux

CONSIDÉRANT la démission du conseiller numéro 6;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci siégeait au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;

CONSIDÉRANT QU'un élu doit assister à ces rencontres puisque la Municipalité est membre de la Régie;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal nomme Mme France Thibault à siéger au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

ADOPTÉE

2020-08-144

7.3 Nature Québec – Demande d'appui pour le projet sur les solutions natures pour le climat

CONSIDÉRANT QUE Nature Québec souhaite déposer un projet sur les solutions natures pour le climat au programme Action-Climat;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit exactement dans la vision d'une relance verte à l'échelle municipale;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille appui ce projet de Nature Québec.

QUE la contribution de la Municipalité représente environ trois mille dollars (3 000 \$) en nature.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de juillet 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis au mois de juillet 2020.

2020-08-145

8.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Construction d'un garage isolé sur la propriété sise au 274, 13e et 14e Rang, lot no 6 078 376

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 078 376 est situé dans la zone Rua13 identifiée au règlement de zonage de la Municipalité du canton de Saint-Camille, il est dans l'obligation des citoyens du secteur Rua13 de procéder à un plan d'implantation et d'intégration architecturale lors d'une demande de permis. La présente demande est à l'effet de permettre la construction d'un garage isolé dans la cour avant d'une résidence située au 274, 13^e et 14^e rang. Le garage est d'une dimension de 20 pieds (6,096 mètres) par 40 pieds (12,192 mètres). La superficie du bâtiment est de 800 pieds carrés (74,32 mètres carrés). Le bâtiment sera situé à 25 mètres de la rue et une distance de 10 mètres de la ligne de lot au sud. Le bâtiment sera de forme cône français. Le matériel de revêtement sera en planche de bois verticale non traitée et la toiture en tôle galvanisée. Le bâtiment sera d'une hauteur de 24 pieds (7,32 mètres);

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité du canton de Saint-Camille recommande au conseil municipal de délivrer le permis pour la construction du garage isolé en cour avant à la suite de l'étude de son plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise de délivrer le permis pour la construction du garage isolé en cour avant sur la propriété sise au 274, 13^e et 14^e rang, lot numéro 6 078 376.

ADOPTÉE

2020-08-146

8.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Construction d'un appentis au bâtiment accessoire et d'une remise sur la propriété sise au 27, chemin Pinard, lot no 6 078 371

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 078 371 est situé dans la zone Rua13 identifiée au règlement de zonage de la Municipalité du canton de Saint-Camille, il est dans l'obligation des citoyens du secteur Rua13 de procéder à un plan d'implantation et d'intégration architecturale lors d'une demande de permis. La présente demande est à l'effet de permettre la construction d'une remise en cour avant d'une dimension 12 pieds (3,66 mètres) par 20 pieds (6,096 mètres) avec une toiture de tôle verte et un déclin rouge de type canexel. La hauteur de la remise sera de 14 pieds (3,05 mètres). La présente demande est également à l'effet de permettre la construction d'un appentis sur le garage sis en cour latérale. L'appentis sera de dimension 16 pieds (4,88 mètres) par 24 pieds (7,32 mètres) et d'une hauteur de 10 pieds (3,05 mètres). La toiture sera de tôle de couleur verte. Les matériaux de toiture et de revêtement extérieur sont les mêmes que ceux du garage existant et de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de délivrer le permis pour la construction de la remise en cour avant et d'un appentis sur le garage en cour latérale à la suite de l'étude de son plan d'implantation et d'intégration architecturale;

***Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le conseil municipal autorise de délivrer le permis pour la construction e la remise en cour avant et d'un appentis sur le garage en cour latérale sur la propriété sise au 27, chemin Pinard, lot numéro 6 078 371.

ADOPTÉE

2020-08-147

8.4 Nomination d'un membre du conseil sur le Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT la démission du conseiller numéro 6;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci siégeait au Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité du canton de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE le règlement du Comité consultatif d'urbanisme prévoit qu'un conseiller doit y siéger;

***Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le conseil municipal nomme le conseiller Pierre Bellerose à siéger au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

2020-08-148

8.5 Vivre en Ville – Demande d'appui au projet « Oui dans ma cour! »

CONSIDÉRANT QUE Vivre en Ville déposera le projet « Oui dans ma cour! » au programme Action-Climat;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise l'accélération de la mise en œuvre des transformations urbaines favorables à la réduction du bilan carbone Québécois;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a de l'intérêt avec ces thématiques, notamment en lien avec la consolidation et la participation publique;

***Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité appui Vivre en Ville dans le dépôt du projet « Oui dans ma cour! ».

QUE la contribution de la Municipalité soit de participer aux activités de réflexions du projet et de réviser les outils produits par Vivre en Ville ainsi que par la diffusion des activités et des événements liés au projet dans nos réseaux, ce qui représente une contribution en nature d'une valeur évaluée à trois mille dollars (3 000 \$).

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2020-08-149

9.1 Centre des Femmes du Val Saint-François – Demande d'appui financier

CONSIDÉRANT QUE le Centre des Femmes du Val-Saint-François et des Sources, en collaboration avec le Festival du masque Masqu'Alors souhaite tenir le 31 octobre prochain, à Saint-Camille, la *Marche masquée pour les femmes*;

CONSIDÉRANT QUE l'année 2020 est l'année de la marche mondiale des femmes, un événement mondial tenu aux cinq ans qui permet de mettre en lumière certains enjeux problématiques vécus par les femmes, soit la pauvreté, la violence, la discrimination envers les immigrantes, la violence envers les femmes autochtones ainsi que la destruction de l'environnement;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille donne une subvention au montant de cinq cents dollars (500 \$) au Centre des Femmes du Val-Saint-François et des Sources pour la tenue de la Marche masquée pour les femmes qui aura lieu à Saint-Camille, le 31 octobre prochain.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucun citoyen présent.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

12 VARIA

Aucun sujet au varia.

2020-08-150

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la présente séance soit levée à 19 h 14.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
**Directrice générale et secrétaire-
trésorière**